

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE DE GRACES

Les dispositions de la loi NOTRe 2015-951 du 7 août 2015 relative à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales et à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif 2017 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses et les recettes de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service public. Ce budget retrace les dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'exercice.

Globalement le projet de budget primitif 2017 présenté au conseil municipal du 7 avril 2017 s'élève à 4 253 202.19 €.

Il tient compte :

- de l'augmentation de la valeur du point d'indice de rémunération de la fonction publique à compter du 1^{er} février 2017,
- des reclassements effectués pour tous les agents au 1^{er} janvier 2017 dans le cadre du Parcours Professionnels Carrières Retraites
- de l'intégration de la réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La commune de GRACES dispose de 3 budgets :

- Le budget principal
- Le budget annexe du lotissement de Stang Marec 2
- Le budget annexe du lotissement de Camille Claudel

1 – BUDGET PRINCIPAL 2017

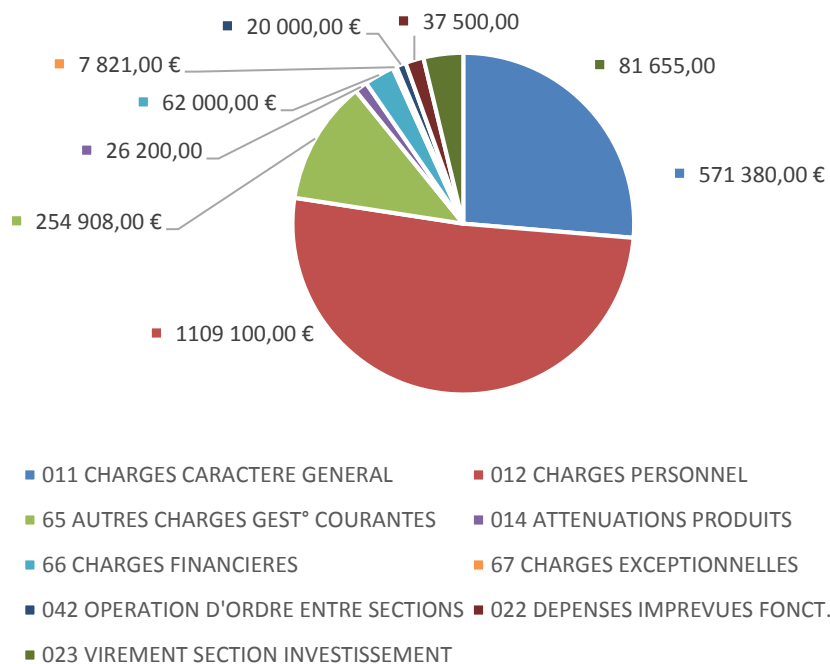
☞ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 170 564.00 €

Les dépenses

Elles se répartissent de la façon suivante :

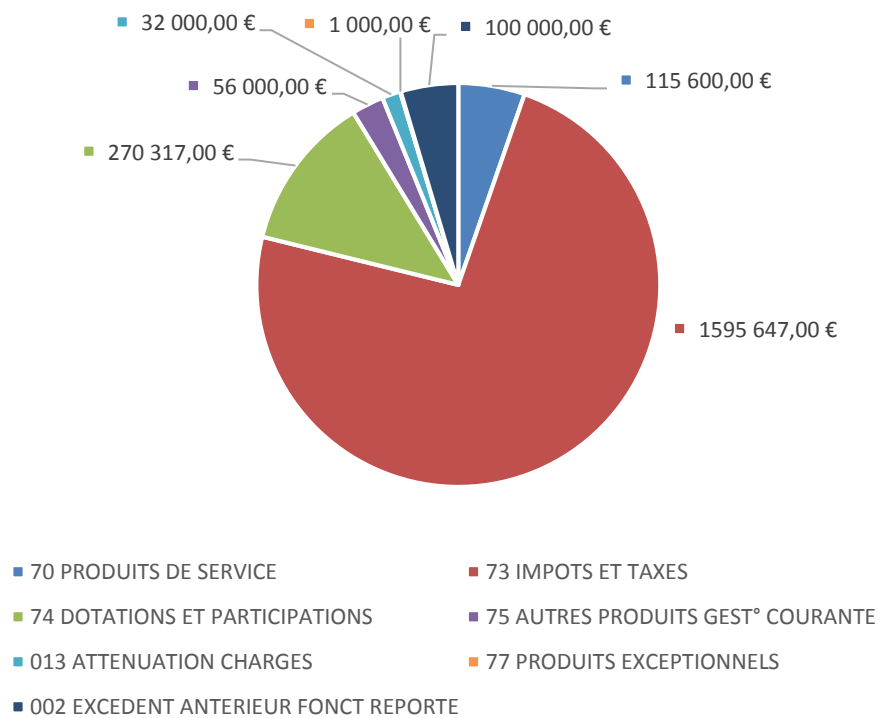
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2017



Les recettes

Elles se répartissent comme suit :

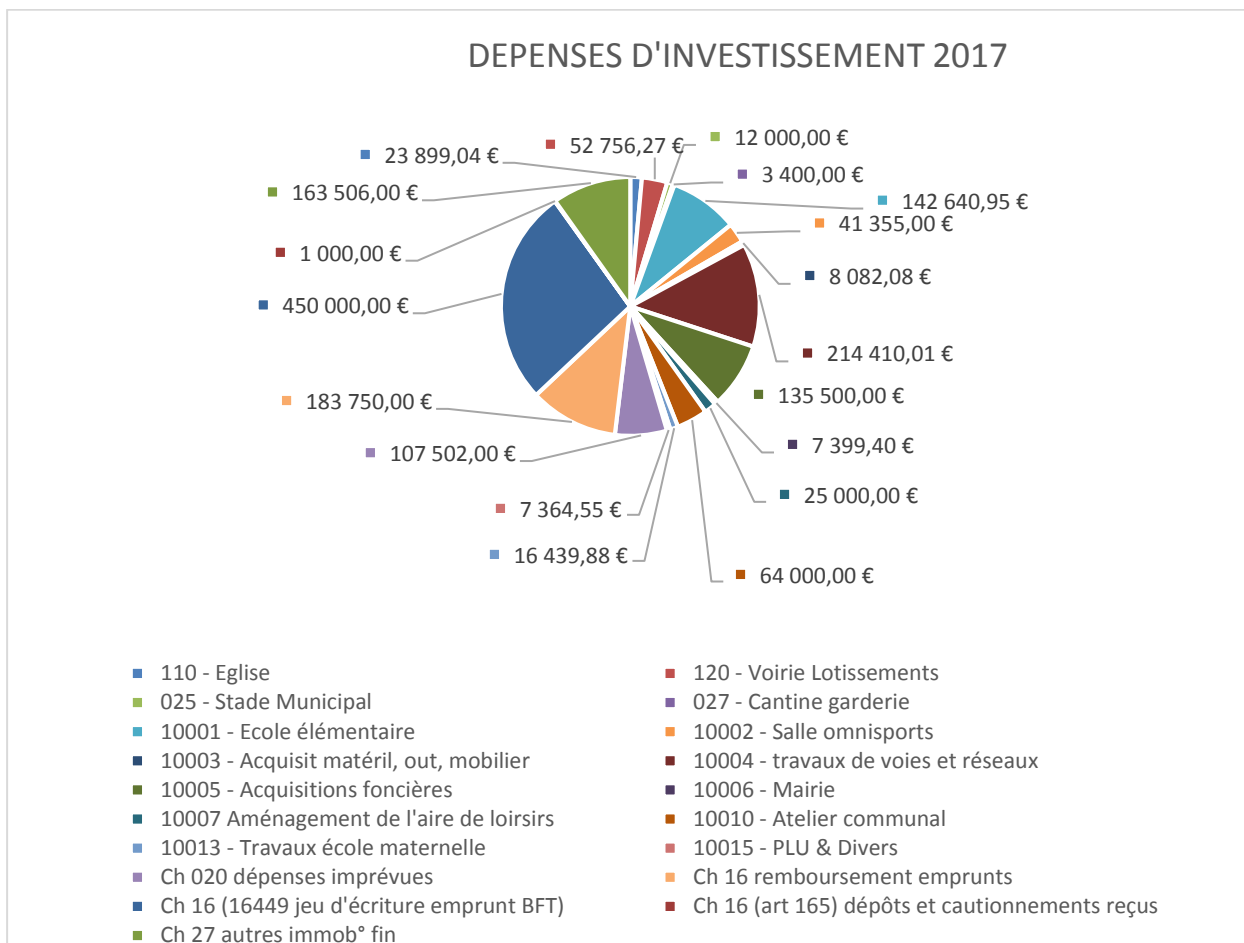
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 2017



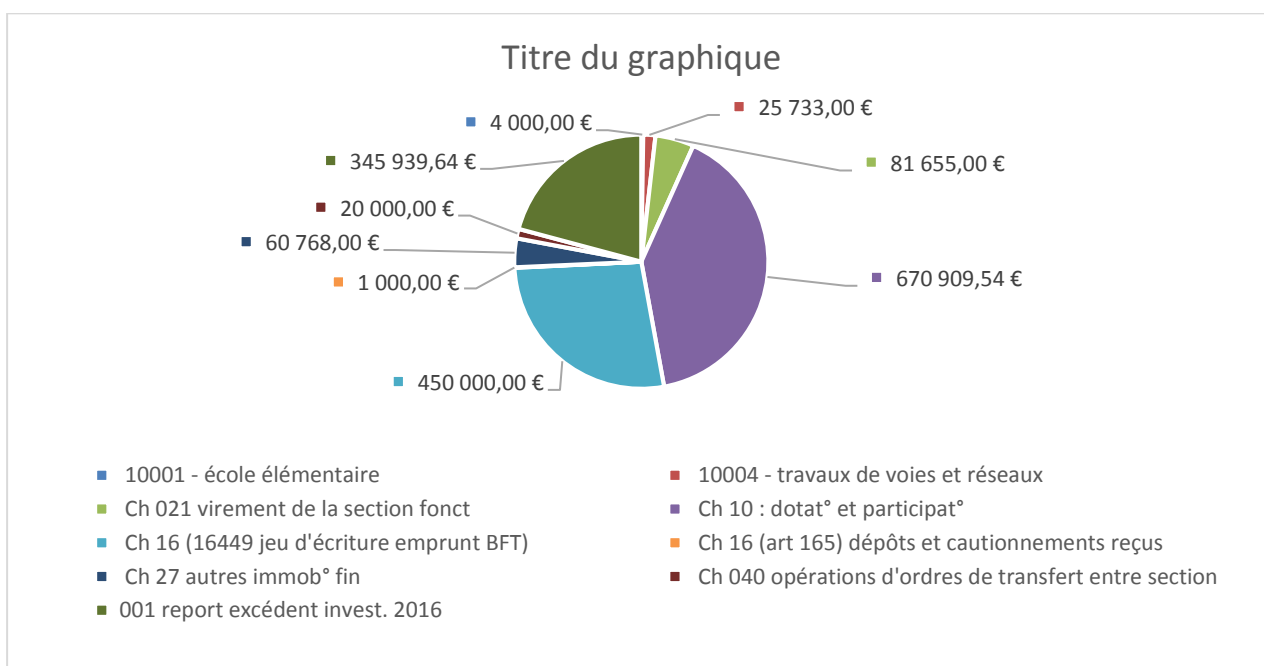
☞ Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à 1 660 005.18 €.

Les dépenses sont détaillées ci-après :



Les recettes d'investissement sont les suivantes :



☞ Encours de la dette et remboursement

La dette en capital au 01/01/2017 s'élève à 2 008 337 € contre 2 191 883 € au 01/01/2016.

L'encours de la dette est donc par habitant de 793 €.

En comparaison celui du Département des Côtes d'Armor est de € par habitant tandis que celui de la région est € par habitant.

En 2017, la commune devrait rembourser 183 750 € de capital et 62 000 € d'intérêts.

2 – **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE CAMILLE CLAUDEL**

Ce budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement à hauteur de 163 505,41 €.

☞ Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais de géomètre pour la réalisation du permis d'aménager ainsi que l'estimation des travaux qui seront à effectuer pour aménager le lotissement.

Les recettes sont la contrepartie des opérations de gestion de stocks de la section d'investissement.

☞ Section d'investissement

On constate une opération d'ordre pour la gestion de stocks de 163 505,41 € et une recette réelle d'un même montant correspondant à une avance remboursable du budget principal.

3 – **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE STANG MAREC 2**

☞ Section de fonctionnement

La section s'équilibre en dépenses et recettes à 259 127.60 €.

Les dépenses réelles se montent à 99 180,21 € (frais de géomètre + travaux VRD, réseaux et aménagements paysagers). Les opérations d'ordres correspondent à des opérations de gestion des stocks (constatation de vente de lots) pour 159 947.39 €

Les recettes réelles correspondent à la vente des 2 lots restants pour 38 975.40 € ainsi qu'à un excédent du budget 2016 de 3 464.31 € et la prise en charge du déficit prévu en fin 2017 de 117 507.68 €.

Les recettes d'ordre concernent pour 99 180.21 € l'intégration des lots achevés.

☞ Section d'investissement

La section est équilibrée en dépenses et recettes à 159 947.39 €.

En dépenses on prévoit en 2017 le remboursement d'une partie de l'avance remboursable au budget principal pour 60 767.18 € ainsi que la constatation des lots achevés pour 99 180.21 €.

En recettes, la sortie du stock des terrains vendus, par le biais d'une opération d'ordre s'élève à 159 947.39 €.